Mont-Bulletin

Bulletin municipal 2023

5 ENVIRONNEMENT ET URBANISME

7 TRAVAUX PUBLICS

9 SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12 BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Municipalité de
MONT-BLANC

Mot du maire

JEAN SIMON LEVERT
Maire

L'année 2022 a été marquée par l'accomplissement de grands dossiers. Nous avons travaillé à faire avancer des projets porteurs pour notre communauté, et ce, dans tous les services de la Municipalité. C'est avec plaisir que je vous présente les accomplissements réalisés au cours de l'année 2022, en plus de vous donner un aperçu des projets à venir.

Comité de travail

Changement de nom

Bien évidemment, je ne peux passer sous silence le changement de nom de la municipalité. Vous vous êtes positionnés en faveur de ce projet qui permet de faire souffler un vent de renouveau sur la municipalité. Ainsi, c'est le 14 janvier 2022 que le sous-ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Monsieur Frédéric Guay, a annoncé qu'il approuvait le changement de nom de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré pour celui de Municipalité de Mont-Blanc.

Cette nouvelle a permis d'enclencher le processus de création de la **nouvelle image de Mont-Blanc**. La firme de communication et marketing Studiogrif a été choisie afin de nous aider dans la réalisation de ce mandat d'une grande importance. En effet, il était au coeur de nos priorités d'avoir une image forte, dynamique et actuelle, à l'instar de nos concitoyens et concitoyennes. Un comité, formé de citoyens et de citoyennes, de membres du conseil municipal, de membres de l'administration de la Municipalité et de moi-même, a donc été mandaté pour réfléchir à la nouvelle image et choisir le nouveau logo créé par Studiogrif.

Le dévoilement du logo a été fait le 29 septembre 2022 au Chalet de la mairie, devant plus de 70 invités et invitées. Notre logo est rassembleur et représente les différentes sphères de développement de notre municipalité : la culture, l'économie, la vie sociale et l'environnement. Une nouvelle devise a également été choisie. Celle-ci a été formulée par les citoyens et citoyennes ayant participé au concours « Imagine-nous une devise! ». Le dévoilement a été fait lors de la séance du conseil du 17 janvier 2023. La nouvelle devise de la Municipalité est : **Un trésor à partager**. Je suis très fier des choix faits par les comités pour nous doter d'une image et d'une devise qui marquent les esprits!

MUNICIPALITÉ
SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

Municipalité de
MONT-BLANC

Développement de la municipalité

Nous avons entamé une importante réflexion concernant le développement résidentiel, commercial et industriel sur notre territoire. Pour ce faire, nous sommes allés chercher l'expertise d'un consultant spécialisé afin de nous guider dans l'élaboration d'une stratégie de prise de décision efficace lorsqu'il est question de la pérennité et de la préservation de l'environnement. Motivés à trouver l'équilibre entre développement et protection du territoire, nous continuerons les travaux de ce grand chantier en 2023.

Communication

Je souhaite profiter de cette tribune pour réitérer l'importance que les membres du conseil municipal et moi-même accordons à la communication auprès des citoyens et citoyennes de la municipalité. Notre souci de transparence demeure un aspect primordial pour nous et le demeurera pour la durée de notre mandat. Nous continuerons donc d'améliorer la communication auprès de la population pour l'année à venir. À cet effet, le conseil a procédé à l'embauche de Mme Corinne Gervais à titre de coordonnatrice des communications. Mme Gervais prêtera main-forte à l'équipe en place afin de réaliser certains dossiers, notamment en ce qui a trait aux nouvelles orientations du conseil en communications, à la démarche et au plan d'action MADA, au changement de nom et d'image et à la tenue du comité Communications.

Inflation

Comme vous, nous devons jongler avec l'influence de l'inflation sur nos budgets de fonctionnement. Malgré l'augmentation importante des revenus générés par le développement immobilier et la saine gestion des finances municipales, un effort supplémentaire est nécessaire afin de maintenir la qualité de nos services municipaux. Je suis conscient que cet effort qui vous est demandé sera plus important pour certains et j'en suis bien désolé. La réalité économique que nous vivons actuellement, combinée à l'augmentation des événements naturels perturbant la bonne marche de la municipalité, fait augmenter les dépenses et nous oblige, pour bien continuer à vous servir, à modifier les taux de taxation.

En terminant sur une note plus réjouissante, je tiens à vous assurer que nous demeurons confiants en l'avenir ! Notre plus grand défi sera de concilier le développement, générateur de revenus supplémentaires, et la qualité de vie de nos concitoyens et concitoyennes, tout en protégeant le territoire d'une façon réfléchie et rigoureuse.

Bonne lecture !

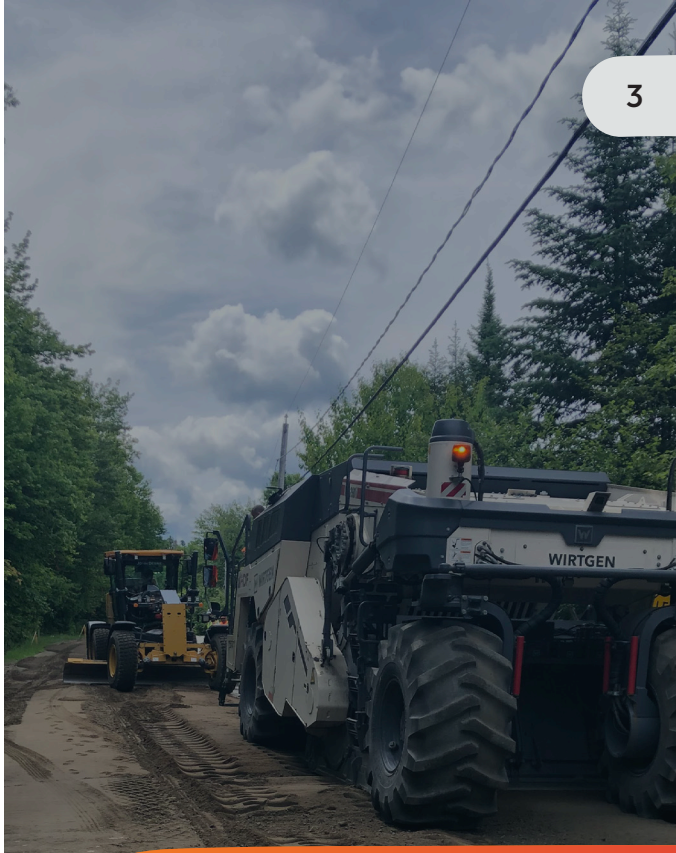

CITAM – Mise à jour des informations

Vos informations sont-elles à jour ? Assurez-vous de recevoir les alertes et notifications de masse de la Municipalité en vérifiant les informations à votre dossier.

Vous avez une ligne fixe ? Bien que vous soyez automatiquement sur notre liste d'envoi si vous possédez une ligne fixe, nous vous recommandons d'ajouter un numéro de cellulaire à votre dossier.

Vous n'êtes pas encore inscrits ? Rendez-vous sur le site Web de Mont-Blanc pour vous inscrire afin de recevoir les alertes autorisées par vos paramètres.

Travaux chemin des Lacs

Mot du DG

GILLES BÉLANGER
Directeur général

Comme nous l'avions prévu, l'année 2022 nous a apporté son lot de défis. L'intensification du développement résidentiel, le recrutement de personnel dans une situation de pénurie de main-d'œuvre, ainsi que le maintien et le développement des services ont été au cœur de notre quotidien.

Malgré la conjoncture économique favorable, l'année 2023 nous annonce déjà d'autres défis importants, particulièrement en développement. En effet, l'exode vers les régions et l'importante augmentation du nombre d'emplois disponibles dans la MRC des Laurentides fait accroître la demande en logements. Bien qu'il s'agisse d'une excellente nouvelle pour notre région, cela met beaucoup de pression sur les services municipaux qui doivent ajuster leurs pratiques pour suffire à la demande et embaucher davantage d'employés.

Sur une note plus personnelle, l'année 2023 en sera une de grands changements pour moi. Au mois de mai, après un peu plus de huit années à la Direction générale, je passerai le flambeau à Matthieu Renaud, au terme d'une année de transition. Matthieu est titulaire d'un baccalauréat en comptabilité de l'Université Laval. Après avoir occupé différents postes au siège social de UAP, dont des postes de responsable de division, il quitte Montréal en 2008 pour être Directeur de la trésorerie à la Municipalité (anciennement Saint-Faustin-Lac-Carré). De mars 2020 à mai 2022, il occupe le poste de Directeur général à la Municipalité de Saint-Donat. Désirant aider son ancienne équipe avec tous les projets en cours et reprendre le flambeau après mon départ à titre de Directeur général, Matthieu a décidé de revenir travailler à Mont-Blanc en juin 2022.

Je suis certain que Matthieu saura relever le défi exigeant, mais combien motivant, de diriger une équipe exceptionnelle, soucieuse de livrer des services de qualité à la population de Mont-Blanc. Je pourrai toutefois continuer d'appuyer l'équipe encore quelques années dans un rôle différent en étant responsable de certains dossiers particuliers. Je remercie chaleureusement les membres du conseil municipal de me permettre de continuer à mettre les connaissances acquises au fil de ma carrière et ma motivation au profit de la Municipalité.

FÉLICITATIONS !

Je tiens à féliciter l'ensemble de l'équipe municipale pour son implication et son professionnalisme dans ces temps changeants. Le maintien d'un bon service auprès des citoyens et citoyennes de Mont-Blanc est une de nos priorités et cela a été fait avec brio !

Environnement et urbanisme

ANNE LÉTOURNEAU
District 2

Pour ma deuxième année à titre de conseillère responsable de l'environnement, j'ai continué à faire avancer des dossiers importants en ce qui concerne la préservation de l'environnement et la facilitation des transports actifs (à pied, à vélo, en planche à roulettes, sur des patins à roues alignées, en fauteuil roulant, en raquettes à neige et en skis) sur notre territoire. Tout d'abord, j'ai joint le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) afin d'être au cœur des décisions touchant le territoire. Ceci me permet d'amener de nouvelles perspectives environnementales dans le processus de prise de décision.

Plus de subventions pour vous

Je suis bien heureuse que nous ayons ajouté les produits hygiéniques au programme de subvention à l'achat de produits réutilisables. Très polluants et dispendieux, les produits hygiéniques jetables sont de plus en plus délaissés pour faire place à des produits réutilisables et, par le fait même, plus écologiques. Ainsi, **50 %** des frais d'achat de produits hygiéniques réutilisables pourraient être **remboursés**, jusqu'à concurrence de 100 $.

Pour connaître les conditions d'admissibilité et trouver le formulaire à remplir.

Protection des lacs

Il y a de la nouveauté dans ce dossier! Nous avons commandé une évaluation des plans d'eau principaux sur le territoire de la Municipalité afin de connaître leur vulnérabilité à l'introduction du **myriophylle à épis**. Nous pourrons ainsi poser des actions plus ciblées afin de protéger les plans d'eau qui seront évalués comme étant plus à risque de contamination. Vous le savez sans doute, le myriophylle à épis est un vrai problème pour la santé des lacs. Cette plante aquatique colonise rapidement les étendues d'eau où elle est présente, nuisant par le fait même aux activités aquatiques de toutes sortes et aux plantes aquatiques indigènes, affectant ainsi la qualité de vie des riverains. L'idée d'implanter une station de lavage sur notre territoire est toujours en évaluation. Les résultats du rapport nous éclaireront sur les priorités à mettre de l'avant afin de protéger nos précieuses étendues d'eau.

Environnement visuel

Nous en sommes à raffiner les règlements et directives concernant l'éclairage sur le territoire de la Municipalité. Afin de contrôler la pollution lumineuse, le Comité consultatif en environnement (CCE) travaille sur le dossier afin que le conseil municipal puisse éventuellement se doter d'un règlement à ce sujet, à l'image de ce qui se fait dans d'autres municipalités. Toutes les possibilités pour **diminuer au maximum la pollution lumineuse** sont observées afin d'offrir une belle qualité de vie, et surtout de sommeil, aux citoyens et citoyennes.

ALAIN LAUZON
District 3

Travaux chemin des Lacs

Cette année encore, le développement résidentiel a été plus qu'important sur notre territoire. En effet, nous avons connu une année record avec la construction de 138 unités de logement. Le précédent record était de 119 unités.

Développement : l'effet sur notre équipe

En tant que responsable du développement et de l'urbanisme, je suis bien conscient que la situation actuelle affecte le service aux citoyennes et aux citoyens. Les délais de réponse aux demandes sont plus longs depuis le boom immobilier des dernières années. Dans l'optique d'offrir du soutien à l'équipe en place et d'accélérer le traitement des demandes, nous avons procédé à l'embauche de deux nouveaux inspecteurs. Ceux-ci veillent à l'émission des permis et des certificats, en plus de faire les inspections durant les travaux de construction afin de s'assurer du respect des plans de construction. De plus, nous avons embauché trois stagiaires l'été dernier pour faire l'inspection de fin de travaux sur les différents chantiers. Évaluer rapidement les nouvelles constructions permet à la Municipalité de récolter les taxes et d'ainsi pouvoir continuer à assurer de bons services aux citoyens et aux citoyennes. Bref, nous faisons tout en notre pouvoir pour améliorer la rapidité de traitement des demandes, tout en respectant la capacité de payer de la Municipalité.

Malgré nos efforts pour augmenter la cadence au sein du département d'urbanisme, l'équipe demeure en surcharge à cause de cette demande record. Je tiens à réitérer ma confiance en l'équipe en place, qui travaille d'arrache-pied pour offrir un service rapide et de qualité aux citoyens et citoyennes. Cette année encore, je vous demande votre collaboration pour traiter avec respect notre personnel.

Aménagement du territoire : ce qui s'en vient

Les activités de développement qui ont lieu sur notre territoire nous ont obligés à tenir beaucoup de consultations publiques en lien avec des demandes de changement de zonage. Il est très important pour les membres du conseil de traiter ces demandes avec attention afin de prendre des décisions éclairées pour l'aménagement du territoire, pour la protection de l'environnement ou encore pour l'harmonisation visuelle des bâtiments les uns avec les autres.

Au conseil municipal, nous travaillons à mettre en place des lignes directrices plus claires afin de nous guider dans l'analyse des projets et la prise de décision en urbanisme. Le nombre important de demandes de modifications réglementaires nous porte à croire que notre réglementation n'est plus représentative de la réalité d'aujourd'hui. La MRC des Laurentides s'affaire depuis quelques années à la révision du schéma d'aménagement et de développement du territoire. Nous espérons l'entrée en vigueur de cet important outil de planification à la fin de l'année 2023. Par la suite, s'amorcera pour Mont-Blanc un important chantier : la refonte de l'ensemble de notre réglementation en matière d'urbanisme. Une réflexion est déjà amorcée par le conseil en vue de cet important dossier.

Travaux publics

ANDRÉ BRISSON
District 4

Travaux chemin des Lacs

En tant que responsable des travaux publics, j'ai veillé à ce que les citoyennes et citoyens puissent continuer à profiter de services de qualité, grâce à l'équipe en place qui, par ailleurs, fait un travail exceptionnel.

Nouvelle structure du service

Pour améliorer l'efficacité du département et suivre plus efficacement les besoins des infrastructures en fonction du développement de la municipalité, nous avons créé un poste de directeur adjoint. Le mandat de ce dernier consiste à réaliser des tâches administratives en support au directeur et il sera éventuellement responsable de l'ensemble des opérations terrain.

M. Eric Therrien a donc rejoint notre équipe de gestion au début du mois de juin 2022. M. Therrien a évolué dans le domaine du génie civil. Il a travaillé dans les dix dernières années à la Régie intermunicipale des Trois-Lacs (RITL), où il a entre autres occupé le poste de Directeur des opérations. Il possède une forte expérience en gestion de flotte et en gestion de personnel, ce qui est un précieux atout pour notre service des travaux publics.

J'en profite pour souligner le travail réalisé par le directeur du département lors de cette transition. M. Martin Letarte a été seul à la direction du service pendant près de six mois, un défi de taille pour quiconque travaille dans un environnement en développement rapide.

Travaux routiers

Le **chemin des Lacs** a pu profiter d'une cure de **rajeunissement sur une longueur de 5,5 km**, entre la rue des Quatre-Saisons et le chemin du Lac-Larin, grâce à une subvention de près de 2,2 millions de dollars provenant du ministère des Transports. Il s'agit d'une subvention de l'ordre de 75 % du coût total des travaux. Ceux-ci ont essentiellement consisté à refaire le profilage des fossés, à remplacer des ponceaux, à améliorer la structure de la chaussée pour augmenter sa pérennité et à refaire le pavage. Aussi, d'importants travaux de changement de ponceaux ont été réalisés sur le chemin du Lac-Nantel Sud, près du golf Royal Laurentien. Arrivés à leur fin de vie utile, les ponceaux ont dû être remplacés afin qu'ils puissent demeurer sécuritaires pour les utilisateurs. Finalement, un rechargement granulaire de près de 4 000 tonnes métriques a été effectué sur certains tronçons de chemin afin d'en préserver la praticabilité.

Je suis bien conscient que ces travaux peuvent entraîner des répercussions sur votre quotidien. Je tiens à vous remercier de votre patience et de votre collaboration. Notre équipe des travaux publics a à cœur le maintien d'un réseau routier sain et la bonne gestion des infrastructures municipales.

DERECHO

Les phénomènes naturels extrêmes sont de plus en plus fréquents et il s'agit d'une réalité à laquelle nous devons nous habituer. Cela a aussi une implication dans la planification des travaux d'une municipalité. Le derecho du mois de mai 2022 nous a encore une fois fait réaliser l'importance d'accorder une place aux phénomènes météorologiques dans la planification annuelle du travail.

Ayant frappé durant la fin de semaine, le derecho a fortement sollicité l'équipe des travaux publics, créant par le fait même un retard d'environ un mois dans les tâches prévues. Un ajustement d'urgence a donc été nécessaire afin de planifier la réparation des bris causés par ce fort vent et la coordination des équipes responsables du nettoyage.

GUY SIMARD
District 5

Remplacement de ponceaux, chemin du Lac-Nantel Sud à la hauteur du golf Royal Laurentien

Il y a eu plusieurs développements dans les dossiers sous ma responsabilité, soit celui des services d'aqueduc et d'égout, ainsi que celui des ateliers municipaux. Ce dernier projet a vu de grandes avancées dans la dernière année, notamment en ce qui concerne son acceptabilité par la population de Mont-Blanc.

Ateliers municipaux

Comme promis, je me suis investi dans le dossier de la construction des ateliers municipaux afin de voir ce que nous pourrions faire pour diminuer les coûts du projet et pour mieux informer les citoyennes et citoyens de l'importance de se doter d'un endroit centralisant le service des Travaux publics. D'une part, cela permettra d'éviter des pertes de temps et d'argent lors des déplacements entre les différentes installations du service. D'autre part, les nouveaux ateliers municipaux offriront un environnement de travail sain et sécuritaire pour nos employés.

C'est ainsi que nous vous avons présenté le 1er juin 2022, la nouvelle mouture du projet. Avant cette présentation, nous avons augmenté considérablement les efforts de communication auprès de la population afin que l'information concernant le projet soit facilement accessible.

Le projet révisé présente une superficie moindre que la première version du projet, passant de 24 000 pi² à 18 000 pi². Le bâtiment comportera six portes de garage, un local d'ébénisterie, un garage avec plateforme élévatrice et pont roulant, des bureaux administratifs ainsi que des espaces pour le rangement et la réception des marchandises. Une aire de stationnement sera aussi aménagée sur le terrain des ateliers.

Bien évidemment, malgré tous les avantages que présente le projet, il n'est pas sans coût pour les contribuables. Je réitère que nous ferons tout en notre pouvoir pour amoindrir le fardeau fiscal d'un tel projet. Nous bénéficions d'une subvention de plus de 4,2 millions de dollars en provenance du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) qui a été annoncée par le ministère des Affaires municipales au moment d'écrire ces lignes.

COMPTEURS D'EAU

Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Municipalité est dans l'obligation d'installer 60 compteurs d'eau. Ceux-ci serviront à élaborer un portrait type de nos usagers concernant la consommation d'eau potable. Éventuellement, les subventions pour les systèmes d'aqueduc seront écoconditionnelles à la bonne gestion de l'eau potable sur le territoire. L'installation se fera dans les foyers des citoyennes et des citoyens qui se porteront volontaires, ainsi que sur une base aléatoire.

AQUEDUC ET ÉGOUT

Le maintien de réseaux d'égout et d'aqueduc sains a encore fait partie de mes préoccupations pour l'année 2022. Avec le développement que connait la municipalité, nous sommes constamment à l'affût afin que nos réseaux puissent répondre aux besoins de la population grandissante, sans nuire aux citoyennes et citoyens déjà établis. Des travaux d'importance seront réalisés sur ces réseaux en 2023. Dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), la Municipalité a reçu 1,5 million de dollars en subvention pour effectuer des travaux d'envergure sur ses réseaux. Cette réfection se fera sur les rues suivantes : rue de la Gare, rue Arville Sud, rue Principale (entre le chemin du Lac-Supérieur et la rue Grenier). Nous vous tiendrons informés du déroulement des travaux en temps voulu.

Sports, loisirs, culture et vie communautaire

MICHEL BÉDARD
District 1

Vous le savez tout comme moi, la Municipalité se développe à la vitesse grand V. En tant que responsable des sports et loisirs, j'ai pu constater que le service des Sports, loisirs, culture et de la vie communautaire doit s'adapter à ces changements. Actuellement composé d'un directeur de service, d'une technicienne en loisir, d'un journalier et d'un animateur communautaire, le Service est appelé à s'agrandir pour continuer à offrir des services de qualité à une population croissante. De janvier à mai, nous avons le plaisir d'accueillir une stagiaire qui viendra acquérir de l'expérience dans le domaine des loisirs municipaux, tout en prêtant main forte à l'équipe actuelle. Nous souhaitons la bienvenue à Morgane Aubuchon. Je désire également souligner l'excellent travail de l'équipe actuelle qui s'efforce de vous offrir de superbes activités, et ce, tout au long de l'année.

Carte Expérience

La carte Expérience vous permet d'accéder aux installations de loisirs de la Ville de Mont-Tremblant au même coût que les résidents. En 2022, plus de 800 citoyens et citoyennes ont fait faire une attestation de citoyens auprès de la Municipalité de Mont-Blanc afin de pouvoir obtenir cette carte. J'espère que tout ce beau monde continue de profiter de ce service avantageux pour nos résidents et résidentes. Il est toujours temps de vous la procurer !

Pour plus d'informations sur la carte Expérience

Des citoyennes et citoyens impliqués, peu importe l'âge !

Je suis content de voir la belle participation de nos adolescents et adolescentes lors des soirées qui leur sont dédiées. Si vous ne le saviez pas, sachez que nous avons un endroit juste pour eux, situé au 2e étage de la gare. Ces jeunes font aussi partie de nos bénévoles lors de certains événements, en s'occupant notamment de la cantine. Ceci leur permet d'amasser des fonds pour financer leurs activités.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui ont participé, de près ou de loin, au succès des activités et événements de sports et loisirs dans la municipalité. Votre implication est grandement appréciée. Une mention spéciale aussi aux bénévoles du Bazar, un comptoir d'entraide fort utile dans la communauté. Finalement, je tiens à féliciter la Bénévole de l'année, Lise Courteau. Merci pour ton implication. Te voir à l'œuvre lors de nos différents événements est toujours un plaisir !

Nouveautés 2023

Un projet de restauration du parc Gérard Legault sera mis sur pieds afin de le remettre au goût du jour. Nous avons eu la confirmation d'une subvention qui nous permettra l'agrandissement et l'installation de nouveaux jeux, dont des jeux d'eau.

Aussi, un nouvel évènement verra le jour cet automne : une course de boîtes à savon ! Nous espérons une belle participation des citoyens et citoyennes et nous souhaitons que l'activité prenne de l'ampleur année après année. Restez à l'affût pour plus d'information.

Initiation au fat bike

Étudiantes, étudiants, en 2023, on a besoin de vous !

Nous sommes à la recherche d'animateurs et d'animatrices pour le camp de jour. Un emploi, mais surtout une expérience de vie !

Envoie ton CV dès maintenant à
dir.loisirsculture@mont-blanc.quebec

Les soirées Desjardins

Déjà un an passé à titre de responsable de la culture ! En 2022, la Municipalité et les différents organismes présents sur notre territoire n'ont pas chômé. Du côté de la Municipalité, plusieurs cours-ateliers ont été offerts (danse, apprentissage de l'espagnol, arts, activités parents-enfants, mosaïque, cirque) et différents événements ont pimenté notre quotidien (Soirées Desjardins, Journée de la Culture, fête de l'halloween, Culture en fête). Du côté des organismes, des soirées dansantes, des ateliers de toutes sortes (sculpture sur bois, tricot, cuisine, broderie, écriture), des expositions (de photos et d'œuvres d'arts) et une journée philatélique ont été organisés, dynamisant par le fait même la vie culturelle et communautaire de la municipalité. En ce qui concerne la culture, je tiens à souligner que nous sommes privilégiés d'avoir, sur notre territoire, la Maison des arts. N'hésitez pas à aller voir les différentes expositions qui s'y tiennent au courant de l'année, ça en vaut le détour !

Lors des Soirées Desjardins qui se sont tenues les 1er et 2 juillet 2022, nous avons notamment accueilli le chanteur Daniel Boucher. Il a offert aux spectateurs et spectatrices une superbe prestation et fait preuve d'une grande générosité. Plus de 1 200 personnes ont participé à ces soirées, en faisant une belle réussite.

De plus, je suis fière d'annoncer le retour du Festi-Bière sous sa forme originale en 2023 ! C'est donc un rendez-vous les 30 juin et 1er juillet prochains pour cet événement phare de la municipalité.

CAROL OSTER
District 6

L'altruisme à l'œuvre

Je suis toujours impressionnée de voir autant de bénévoles impliqués dans la communauté. Je tiens à remercier sincèrement toutes ces personnes qui donnent si généreusement de leur temps. J'éprouve beaucoup de plaisir à faire partie du comité consultatif sur la culture qui se réunit une fois par mois. Un merci spécial aux membres de ce comité !

L'apport important des bénévoles à notre municipalité a d'ailleurs été souligné le 26 janvier 2023 lors d'un 5@7 spécialement organisé pour eux. Plus de 80 bénévoles ont pris part à cet événement qui s'est tenu en présentiel pour la première fois depuis le début de la pandémie. C'était extrêmement plaisant de voir toute cette énergie dans la communauté.

J'en profite pour mentionner que le Déjeuner du maire au profit de Centraide sera de retour cette année. Un autre bel exemple de complicité et d'entraide dans notre communauté.

Spectacle d'Halloween

Hockey extérieur au printemps

La bibliothèque du Lac : un trésor à (re)découvrir

Nous sommes extrêmement chanceux d'avoir sur notre territoire une bibliothèque de cette envergure. Une des précieuses personnes qui a veillé à son développement et à son bon fonctionnement a pris sa retraite en décembre, après 24 années de service. Je tiens à remercier encore une fois Marielle Jacques, responsable de la bibliothèque du Lac. Je lui souhaite de très bons moments en famille.

Notez que la bibliothèque possède maintenant un télescope. N'hésitez pas à l'emprunter pour admirer le ciel étoilé.

Mission : inclusion

La politique familiale et démarche Municipalité amie des aînés (MADA) a été entérinée par le conseil municipal en décembre dernier. Après plus d'un an de travail, je suis plus que satisfaite du travail fait par le comité de pilotage. Plusieurs actions en découlant seront réalisées au cours des trois prochaines années pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens et citoyennes.

Découvrez la politique et son plan d'action

La suite

D'autres belles activités et événements culturels vous attendront en 2023. Je vous invite fortement à participer à l'une d'elles et à découvrir nos lieux culturels. À ce sujet, nous travaillons actuellement en partenariat avec la MRC des Laurentides à améliorer l'expérience des visiteurs qui parcourent la Route des belles histoires.

TROUSSE D'URGENCE 72 H

Soyez prêt à faire face à un éventuel sinistre en ayant une trousse d'urgence dans votre maison.

Il est de votre responsabilité de préparer une trousse qui permettra à l'ensemble des habitants de votre foyer de subsister pendant les trois premiers jours d'un sinistre.

La trousse, qui peut être mise dans un sac à dos ou dans un bac par exemple, doit notamment contenir les articles essentiels suivants :

- **Eau potable (6 litres par personne)**
- **Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours)**
- **Ouvre-boîte manuel**
- **Radio à piles — piles de rechange**
- **Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle**
- **Briquet ou allumettes et chandelles**
- **Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.**

Assurez-vous que votre trousse soit facilement accessible et vérifiez annuellement le contenu pour remplacer les produits au besoin (piles, eau, nourriture).

Source : Gouvernement du Québec, Comment se préparer à la maison à une situation d'urgence, https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/se-preparer/comment-se-preparer-a-la-maison#c41599

Bénévole de l'année

Jean Simon Levert, maire, accompagné de Lise Courteau, bénévole de l'année

Un énorme merci à Lise et à tous les bénévoles qui œuvrent sur le territoire de Mont-Blanc. Grâce à vous, notre municipalité est plus chaleureuse et divertissante !

Soirée reconnaissance 2022

C'est sous le thème « On vous lève notre chapeau » que s'est tenue la Soirée reconnaissance 2022 le 26 janvier 2023, à la salle Bellevue. Lors de cette soirée, les membres du conseil municipal ont salué tous les bénévoles impliqués au sein de notre belle communauté : les membres des comités consultatifs, les membres des conseils d'administration des clubs et organismes actifs sur notre territoire, ainsi que tous les bénévoles ayant donné de leur temps lors des activités et événements municipaux.

Fidèle à sa tradition, cette soirée fut clôturée par le dévoilement de la personne nommée « Bénévole de l'année 2022 ». Pour sa grande implication dans des comités, des activités et des événements, **Mme Lise Courteau** fut nommée à ce juste titre.

L'année 2022 a été riche en implication de la part de Lise :

- Membre du comité consultatif en sports et loisirs, où elle siège depuis 2021 ;
- Membre du conseil d'administration de l'Association des artisans sculpteurs des Laurentides depuis le mois de janvier 2019 ;
- Impliquée dans l'organisation du pickleball qui se tient à la patinoire de l'hôtel de ville ;
- Bénévole lors des différents événements municipaux (Soirées Desjardins, Fête du citoyen, Culture en fête et lors du barrage routier pour la Guignolée).